

plus puissante du monde avec la flotte japonaise.

Tout ce que nous espérons, c'est les endommager. Contre nos ennemis continentaux, nous combattons pour la victoire, contre l'Angleterre, nous combattons pour le butin, lequel doit être en proportion des sacrifices énormes de notre peuple.

En Belgique

Le Communiqué officiel belge

Anvers, 28 Septembre.

Le gouvernement fait, aujourd'hui, le communiqué officiel suivant :

Hier, un détachement de troupes allemandes comprenant une brigade d'infanterie, deux régiments de cavalerie, et six batteries d'artillerie, dont deux d'artillerie lourde, a été surpris dans sa marche de Bruxelles sur Termonde par Alost.

Attaqués de front et de flanc, les troupes allemandes se sont retirées en désordre vers Assche, laissant entre nos mains de nombreux prisonniers et blessés, ainsi que plusieurs caissons.

Aujourd'hui, vraisemblablement dans le but de tirer vengeance de cet échec, Malines a été bombardée par des canons à longue portée et des forces importantes ont prononcé un mouvement général sur notre front entre Malines et Alost.

Les diverses attaques des Allemands se sont brisées contre nous.

Vers Alost, notre division de cavalerie a réussi à prendre à revers l'aile gauche allemande.

En résumé, l'attaque allemande a échoué, et nos troupes ont conservé, sans difficulté, les positions acquises d'Anvers à Malines.

Le gain a beaucoup souffert. De nombreuses maisons se sont écroulées, d'autres sont en feu.

Une dizaine de civils ont été tués.

Les Allemands à Bruxelles

Ostende, 28 Septembre.

Un voyageur arrivant de Bruxelles déclare qu'il devient de plus en plus difficile d'entrer dans Bruxelles ou d'en sortir.

Les autorités allemandes de la ville ont interdit la chasse aux vendeurs de journaux français et belges. Dix-huit d'entre eux ont été arrêtés et sont passés en Conseil de guerre.

La ville est entourée d'une ceinture de fils de fer barbelés et une double ligne de tranchées a été creusée.

La garnison a été renforcée. Il y a quelques jours, 2000 Autrichiens campent dans le bois de la Cambre et dans la forêt de Seignes.

Les principales routes conduisant à Bruxelles sont minées.

Les Allemands pour la troisième fois bombardent Malines

Anvers, 28 Septembre.

Pour la troisième fois les Allemands ont bombardé Malines, bien que la ville soit sans défense.

Hier matin, vers huit heures et demie, au moment où les fidèles sortaient de l'église, un premier obus tombait au milieu d'un groupe, tuant plusieurs personnes, et causant une panique générale.

Peu après, un autre obus éclatait dans un café, faisant de nombreux blessés.

Le feu de l'artillerie allemande s'accroît ; lançant cinquante obus à l'heure. Un projectile tomba sur la gare, qui fut incendiée, d'autres sur la place.

Le feu se communiqua à la caserne des lanciers, et gagna rapidement une usine d'ébénisterie, l'hôpital des sœurs des pauvres, la fabrique nationale des timbres et plusieurs immeubles privés.

Une partie des maisons effondrées interrompit la circulation dans les rues.

Il y a eu de nombreux morts et blessés.

Jusqu'au soir, les forts d'Anvers ont répondu énergiquement à l'artillerie allemande, notamment les forts Waellem et de Wavre.

Au cours du bombardement, le fort de Saint-Rombant a presque détruit la citadelle qui a été gravement atteinte par les obus ennemis.

La destruction de l'Université de Louvain

Une protestation permanente des Académies du monde entier

Lisbonne, 28 Septembre.

M. Oliveira Leona a adressé au secrétaire de l'Académie des Sciences de Portugal, une lettre dans laquelle il rappelle la protestation faite par cette Académie contre la destruction de l'Université de Louvain, et émet l'idée qu'un tel attentat contre la civilisation a besoin d'une protestation permanente qui peut être, par exemple, la reconstitution de la bibliothèque de la même Université faite par quiconque ayant publié des ouvrages imprimés en français, et qui sera érigée à la ville de Louvain, signé et daté du jour de l'attentat (26 août 1914).

Les Académies du monde entier reçoivent les ouvrages offerts et envoient, après la guerre, les collections à la ville de Louvain. Le Conseil de l'Académie, adoptant l'avis proposé dans la lettre de M. Oliveira Leona a résolu de convertir les Académies des Sciences de tous les pays à ouvrir des souscriptions publiques en livres pour la bibliothèque de l'Université de Louvain, comme protestation permanente et solennelle contre la criminelle destruction de ce notable établissement scientifique.

En Angleterre

Le roi et la reine visitent les blessés

Londres, 28 Septembre.

Le roi et la reine sont passés à Aldershot, le plus grand dépôt d'armée de l'Angleterre, au milieu d'un grand enthousiasme.

Leurs Majestés ont visité l'hôpital où elles se sont entretenues avec les plus blessés.

Le roi et la reine ont ensuite passé en revue plusieurs régiments et divisions, ils ont remarqué le port splendide des troupes, et notamment des nouvelles recrues.

Le Canada offre 50.000 dollars pour les victimes belges de la guerre

Ottawa, 28 Septembre.

Le gouvernement canadien a annoncé qu'il donnera 50.000 dollars pour secourir

les victimes de la guerre en Belgique. Il a l'intention d'augmenter cette somme par la suite.

Les banquiers offrent à la Belgique un milliard sans intérêts

M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, a annoncé dans un meeting qu'il était allé trouver divers banquiers pour leur demander de souscrire à un prêt de 250 millions de souscriptions à faire, à la Belgique, pour lui permettre d'acheter des armes et des munitions. On lui a immédiatement offert un milliard, sans intérêts.

L'Action Russe

Le Kaiser en Prusse Orientale

Londres, 28 Septembre.

Une dépêche de Pétersbourg au Times dit que le Kaiser est arrivé en Prusse orientale.

Londres, 28 Septembre.

Une dépêche de Pétersbourg au Times annonce que vingt-deux corps allemands se trouveraient à la frontière de la Prusse Orientale.

L'investissement de Przemysl

Rome, 28 Septembre.

Un message de Vienne dit que les Russes ont occupé samedi matin la plus grande partie de la ville de Przemysl, du côté Sud-Ouest, forçant les Autrichiens à se mettre à l'abri dans les forts de l'Est, où toute la garnison est concentrée, se préparant à la résistance finale.

La position de la garnison est considérée comme critique, puisqu'elle est complètement enveloppée.

La marche sur Cracovie

Paris, 28 Septembre.

La marche russe se poursuit avec rapidité et honneur. La colonne principale marche sur Cracovie.

Pour assurer la tranquillité de cette marche sur la gauche et sur les derrières, d'autres forces ont investi Przemysl et poursuivent, au Sud-Ouest de cette ville, l'armée autrichienne en déroute. Enfin, pour empêcher tout retour offensif venant de Hongrie, les Russes ont occupé les passes des Carpathes. Ils sont maintenant au-delà de la Theiss, tenant ainsi les têtes des défilés.

Sur le front de la Prusse orientale, les corps allemands, renforcés, d'ill-on, essayent vainement de passer le Niemen. Ils ont choisi, pour ce passage, le point mémo où l'armée de Napoléon passa en 1812, c'est-à-dire le bief Nord-Sud, qui s'étend entre Kolkvno et Grodno. Sur cette étendue, le fleuve sépare le gouvernement de Suwalki à l'ouest, de celui de Vilna à l'est.

Ces deux points sont le point de Dronjenki, que les Allemands ont essayé de forcer le passage. Ils ont été repoussés et contraints de battre en retraite.

Le rouleau russe commence à fonctionner

Paris, 28 Septembre.

Le lieutenant-colonel Roussel, écrit dans la Liberté :

Voilà les Russes entrés en Hongrie, tandis que la forteresse de Przemysl approche de la chute. L'ayant simplement investie, le grand-duc Nicolas a continué le mouvement par de grandes masses vers Cracovie, porte de la Silésie prussienne. Sur sa route, il ne doit pas rencontrer d'obstacles, l'armée autrichienne étant en pleine retraite. Et si la pièce est-elle essai de rester, il la manquera, comme il a fait pour Przemysl, mais continuera vers Breslau. C'est donc, à brève échéance, la prise à revers de la ligne de l'Est.

Les Allemands étaient, à la vérité, très fiers de leurs succès en Prusse Orientale. Là, le général Remenkamp, qui s'était avancé un peu vite, afin d'attirer sur lui, à notre avantage, un certain nombre de corps d'armée, avait dû s'arrêter, après avoir subi un échec assez grave, mais il n'a pas reculé beaucoup, et les dépêches nous ont annoncé que toutes les tentatives faites par l'ennemi pour reprendre l'offensive ont été arrêtées net. Celui-ci avait essayé de pousser sur Sarajewo. Il a été houlé et se replie avec pertes.

En vérité, le rouleau commence à fonctionner, et son grondement lointain bondonne à l'oreille de l'empereur allemand. Aussi essaie-t-il de brusquer l'événement sur notre front.

Serbes et Autrichiens

La situation des troupes serbes est toujours satisfaisante

Nich, 28 Septembre.

Sur la Drina, les combats sont quotidiens, mais depuis deux jours la situation n'a pas changé.

Immobilisés au centre, les Autrichiens redoublent d'efforts plus au Nord, et s'efforcent de traverser la Save et le Danube.

Leur dernière tentative de passer en Serbie, près de Belgrade, a été repoussée par les canons de mitrailleuses, parmi lesquels un colonel et plusieurs autres officiers.

Les troupes serbes avancent en Bosnie, ont occupé la montagne de Romania, à proximité de Sarajewo.

Le communiqué du grand quartier général dit que la situation des troupes serbes est très satisfaisante.

Chez les officiers autrichiens, qui sont tombés dans la nuit du 24 au 25 septembre, à Ada Zizgania, les Serbes ont trouvé des ordres du général Mollath, commandant les troupes de Serbie, dans lesquels il est constaté qu'un grand effort s'est emparé des officiers et soldats autrichiens.

Les succès serbes continuent

Nich, 28 Septembre.

Les troupes serbes et monténégrines marchent sur Sarajewo ont atteint le mont Romanic.

Toute la population accueille les troupes serbes avec enthousiasme. Beaucoup d'hommes s'engagent dans les rangs serbes.

Sur le front Zvernik-Losnitz, la journée s'est passée sans apporter de changement.

Sur le front Losniza-Ratcha, les Autrichiens ont attaqué quelques points serbes à maintes reprises, mais ils ont été toujours énergiquement repoussés.

Sur le front Mitrovizza-Chabatz, des escarmouches ont eu lieu. Les troupes serbes de Belgrade ont chassé l'ennemi de Ada-Zizgania et de Ada-Maia, en lui infligeant de grosses pertes.

On a retrouvé parmi les morts les cadavres d'un lieutenant-colonel, de deux lieutenants autrichiens.

On ne signale rien sur le front du Danube.

Les Autrichiens emploient des balles Dum-Dum

Nich, 28 Septembre.

D'après les rapports de tous les généraux serbes, les Autrichiens emploient, sur tout le front, des balles explosives. Les dix premières décharges de mitrailleuses sont toujours effectuées avec des balles explosives. Tous les soldats autrichiens possèdent des cartouches explosives dans la proportion de 20 pour cent.

Les instructions les plus sévères ont été données aux commandants autrichiens, dans le but d'éviter que ces munitions tombent

entre les mains des Serbes. Il est ordonné strictement par l'ennemi de rechercher activement sur les blessés et les morts autrichiens toutes les balles explosives qui pourraient encore se trouver sur eux.

L'état du prince de Serbie

Nich, 28 Septembre.

L'état du prince Georges de Serbie est satisfaisant.

Le prince a été transporté à Nich.

L'Italie et la Guerre

Prépare-t-on un coup de main en Dalmatie?

Rome, 28 Septembre.

Le Giornale d'Italia se fait l'écho d'un bruit que nous ne reproduisons que sous toutes réserves, d'après lequel l'entraînement volontaire des Italiens se ferait à Ancone pour combattre dans la légion garibaldienne.

Ces troupes ne seraient pas destinées à servir en France, mais à tenter un coup de main en Dalmatie, ce qui pourrait faire naître un « casus belli » entre l'Autriche et l'Italie.

En Allemagne

Le commandant allemand de Mulhouse se suicide

Genève, 28 Septembre.

Le commandant allemand de la place de Mulhouse s'est suicidé par désespoir de n'avoir pu franchir les Vosges.

Avant de se donner la mort, il télégraphia à l'état-major allemand pour lui demander de venir lui-même constater les difficultés avec lesquelles il s'était trouvé aux prises.

Le cinquième fils de Guillaume obligé de quitter son régiment

Londres, 28 Septembre.

Une dépêche de Berlin, via Amsterdam, annonce que le prince Oscar, cinquième fils de Guillaume II, a été obligé de quitter son régiment pour se faire soigner à Metz. Il souffre d'une faiblesse de cœur, causée par la fatigue de la campagne.

Les pertes allemandes

Londres, 28 Septembre.

Une dépêche de Copenhague au Daily Mail, datée de dimanche, annonce que le total de la trentième liste officielle allemande s'élève à 9,221 tués, blessés et manquants, dont 69 officiers tués.

Dans les Balkans

La Turquie se préparerait à la guerre

Belgrade, 28 Septembre.

L'agence télégraphique russe annonce que la Turquie fait des préparatifs de guerre.

De nombreux étrangers quittent Constantinople.

Toutefois la Russie est complètement tranquille, car l'organisation militaire de la frontière russo-turque est parfaite.

Dans une interview, M. Marconi déclare qu'un fait nouveau jaillira du chaos balkanique, obligeant l'Italie à sauvegarder militairement ses intérêts.

Genève, 28 Septembre.

La mobilisation ottomane se poursuit activement. Tous les hommes valables de 15 à 50 ans sont appelés sous les drapeaux.

Essad Pacha candidat au trône d'Albanie

Rome, 28 Septembre.

Essad pacha est arrivé à Dibra, où il a encore trouvé des troupes fidèles à sa cause.

Les clans de Dibra, réunis ce matin, ont décidé de soutenir la candidature d'Essad pacha ; mais les agents autrichiens ont réussi à décider certains dans du centre à s'opposer à la candidature d'Essad.

Toutefois, devant les preuves de la fidélité de ses troupes, Essad pacha a envoyé une

Commission à Durazzo afin d'avertir le nouveau gouvernement qu'il attendait que le pays se prononce lui-même et que si le gouvernement ne connaissait pas son devoir, lui, Essad, est prêt à marcher sur Durazzo avec 12.000 hommes.

Les Grecs en Albanie

Rome, 28 Septembre.

On mande de Valona à la Tribune, que les Grecs auraient occupé Berat, où ils auraient hissé le drapeau sur la citadelle.

La panique règne à Durazzo

Durazzo, 28 Septembre.

Les notables musulmans et catholiques se sont réunis à Durazzo le 24 septembre, et ont adopté les résolutions suivantes :

1° Envoi de délégués à Durazzo à l'Assemblée qui doit faire choix d'un souverain.

2° Révocation de tous les fonctionnaires.

3° Emploi de la langue turque comme langue officielle, la langue albanaise n'étant autorisée que dans certains cas.

4° Changement du drapeau rouge et noir sans aigle.

5° Amnistie pour tous les condamnés, libérés immédiatement à ceux qui sont internés dans la prison de Scutari.

De dépit de cette entente apparente, la panique règne dans la ville, les catholiques notamment ne veulent pas accepter le changement relatif au drapeau et réclament l'appui des tribus catholiques de la montagne.

D'autre part, les orthodoxes n'ont pas participé à la réunion.

Tous les Albanais sont en armes.

Le 25 septembre, une courte fusillade s'est produite entre les malissores et la gendarmerie.

Deux malissores ont été blessés, deux autres tués et trois gendarmes musulmans grièvement blessés.

Des Malissores jettent une bombe sur un voilier monténégrin

Brindisi, 28 Septembre.

Des Malissores de Saint-Jean-de-Médina ont jeté une bombe sur un voilier monténégrin qui était venu chercher un envoi de farine pour le Monténégro.

Un nouveau prince d'Albanie

Rome, 28 Septembre.

On mande de Durazzo que le Sénat albanais a proclamé prince d'Albanie Burhan Eddine, fils de l'ex-sultan Abdul Hamid. Espérons, dit le Giornale d'Italia, que le gouvernement ne fera pas de vue ce côté intéressant du problème de l'Adriatique.

LA PEAU DE L'OURS

Le gouverneur de Dijon était déjà nommé!

Il a fait son entrée dans la ville... comme prisonnier de guerre

Dijon, 28 Septembre.

Depuis une quinzaine de jours, on avait comme blessé et prisonnier en traitement à l'ambulance établie à Dijon, à l'école pratique de commerce et d'industrie, rue André-Colomban, un officier de l'état-major allemand. On n'avait jamais pu établir exactement quel était son grade, car il avait pris soin, en cours de route, d'enlever de ses vêtements tout ce qui aurait pu le faire connaître ; cependant, sa qualité d'officier ne faisait aucun doute.

Les premiers jours de son hospitalisation, il ne laissait pas du tout voir qu'il comprenait le français, mais il prenait force notes sur tout ce qu'il voyait ou entendait ; il écrivait ces notes sur des feuilles de papier blanc reliées dans une Bible. Tout cela était écrit en langue allemande.

Cependant, une dame infirmière s'exprimant très correctement en allemand lui ayant adressé la parole en cette langue, sut capter sa confiance au point qu'il se fût avisé d'écrire à une compatriote qui s'était habilement faufilée dans les rangs de la Croix-Rouge Française, et au bout de quelques jours, il lui avoua qu'il avait en poche sa nomination de gouverneur militaire de Dijon, signée par l'empereur Guillaume, pour entrer en fonctions à la date du 7 septembre courant.

Le médecin qui lui donnait ses soins, un honorable praticien dijonnais, fut prévenu, et finalement le pseudo-gouverneur qui, du jour au lendemain, s'était mis à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

venu à parler français, était re-

Il envoie sa gratitude profonde à la Belgique, si grandement héroïque, aux armées et aux peuples de l'Angleterre et de la Russie, alliés à la France dans une action qui restera consacrée, solidaire et indivisible, jusqu'à l'écrasement et à l'impuissance nécessaire à la paix de l'Europe, de l'ennemi commun.

Il s'associe aux sentiments de pitié fraternelle éprouvés par tous les coeurs français pour les populations cruellement soumise à une invasion qui a violé, avec une sauvagerie préméditée contre les personnes, les propriétés et les monuments les plus sacrés, la droit des gens et les lois de la guerre.

Il affirme enfin, comme un devoir national, la nécessité de ne rapporter aucune attache, sous aucun prétexte, pour aucun intérêt, à la trêve magnifique qui a confondu tous les partis résignés aux mêmes sacrifices et animés d'une même espérance dans une sainte âme, spontanément refaite sous le pètri commun, l'âme ardente et noble de la France.

Le Mans, 28 Septembre.

La session du Conseil général de la Sarthe a été ouverte aujourd'hui, à deux heures, et close à six heures.

M. Caillaux, absent, a été réélu président par acclamations ; M. Bouttier, ancien député, et M. Ajam, député, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, ont été élus vice-présidents.

A la fin de la séance, une motion a été votée pour le succès de nos armes.

Le président de la Croix-Rouge suisse à Bordeaux

Bordeaux, 28 Septembre.

M. Gustave Ador, conseiller national de la Confédération suisse, est arrivé ce matin à Bordeaux.

M. Ador, qui est président général de la Croix-Rouge, est à la tête du bureau, organisé en Suisse, des renseignements pour les prisonniers et blessés.

Il vient à Bordeaux pour conférer, à ce sujet, avec les personnalités compétentes.

Un colonel français fait ses gardiens prisonniers

Paris, 28 Septembre.

Au cours de la bataille de la Marne, le 6 septembre exactement, raconte le Figaro, le lieutenant-colonel Laroque s'était porté en avant avec une compagnie, et d'une hauteur il examinait le terrain, lorsque soudain il se trouva entouré de troupes ennemies qui s'étaient défilées derrière ses hommes.

Quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient se dissimulèrent sous un bois, mais le colonel, atteint de deux bal

AUTOUR DU MORATORIUM

La prorogation des échéances et le retrait des dépôts en banque

Bordeaux, 28 Septembre.

Le Journal Officiel publie le rapport suivant, relatif à la prorogation des échéances et au retrait des dépôts en banque dans les banques et établissements de crédit :

Les délais accordés par le décret du 29 août dernier, pour le règlement des échéances commerciales, et la délivrance des fonds déposés dans les banques, expireront au cours du mois prochain.

La situation présente nous fait une nécessité de les prolonger.

Des modifications profondes du régime actuellement en vigueur ont été envisagées dans les circonstances actuelles.

Nous sommes donc amenés à maintenir provisoirement dans leur ensemble les dispositions antérieurement arrêtées, sous réserve des amendements que des décrets ultérieurs pourraient consacrer.

Dès aujourd'hui, en vue de préparer le retour au fonctionnement normal de l'activité économique, que le gouvernement désire voir le plus tôt possible, nous croyons devoir porter respectivement au quart et aux deux tiers du montant des dépôts en banque, le droit de retrait primitivement fixé à 20 et à 30 %.

En outre, des facilités nouvelles seront accordées pour la délivrance des sommes déposées au paiement de pensions à d'anciens ouvriers, à la location de matériel de culture, et aux opérations des coopératives de caisses de crédit agricole ou maritime.

Une procédure spéciale de libération en liquidation de la dette des porteurs de chèques, en vertu de l'article III de l'ordonnance du 3 juillet 1914, sera, grâce au concours de la Banque de France, mise à la disposition des débiteurs en vue de la difficulté des communications par les Sociétés qui auront effectué des paiements d'intérêts ou de dividendes à des porteurs d'actions ou de parts de fondateurs.

Article 5.— Par application de l'article 2 du décret du 23 septembre 1914, le bénéfice des délais accordés par le présent décret ne peut être invoqué par les Sociétés qui auront effectué des paiements d'intérêts ou de dividendes à des porteurs d'actions ou de parts de fondateurs.

Article 6.— Sont maintenues toutes les dispositions du décret du 29 août 1914 qui ne sont pas contraires au présent décret.

Article 7.— Les dispositions du présent décret sont applicables à l'Algérie et à la Tunisie.

Article 8.— Le présent décret recevra exécution immédiate en vertu de l'article 2 du décret du 5 novembre 1910.

Le Journal Officiel publie en outre le rapport suivant adressé au président de la République par M. Ribot, ministre des Finances :

La liquidation des engagements à terme n'a pas été effectuée depuis le 15 juillet à la Banque de France.

La Bourse elle-même a été fermée le 5 septembre, comme le sont aujourd'hui les Bourses étrangères. La clientèle des débiteurs, les difficultés générales de paiement inhérentes à la situation actuelle.

Il convient donc, pour ménager la possibilité de régler ultérieurement les opérations en suspens d'accorder des délais aux acheteurs de titres.

Par contre, ces acheteurs deviendront débiteurs à l'égard des vendeurs de titres, et les vendeurs de titres, qui ont la garantie de l'intermédiaire qui profitorait, notamment aux prêteurs dont les fonds ont été employés en report sans pouvoir, jusqu'à ce jour, être retirés.

1. Sont assimilés aux salaires : les pensions de retraite dues par les patrons à leurs anciens ouvriers ou employés, sans que ce retrait puisse être supérieur à 100 francs par mois et par ouvrier ou employé.

2. Sont assimilés aux achats faits pour les besoins d'une exploitation agricole les frais de location du matériel indispensable à la dite exploitation.

3. Sont assimilées aux Sociétés d'assurances mutuelles agricoles régies par la loi du 4 juillet 1900, les caisses régionales et les caisses locales de crédit mutuel agricole et de crédit maritime régies par les lois du 5 novembre 1894, 31 mars 1899, 25 décembre 1900, 10 mars 1910, 4 décembre 1910.

La Rentrée des Classes

Elle est fixée au 2 octobre pour les écoles primaires, du 2 au 5 pour les écoles supérieures et du 3 au 5 pour le lycée de jeunes filles.

La rentrée des écoles primaires supérieures de la ville de Marseille se fera vendredi 2 octobre à la rue Beaujeu comme l'école supérieure Edouard Belin et le lundi 5 dans l'école des Présentes pour l'école supérieure Victor-Hugo.

Les examens des brevets devant avoir lieu à l'école primaire supérieure de la rue Sainte-Victoire, les élèves de 3^e et 4^e années pourront rentrer à l'école à partir du vendredi 9 et les autres à partir du vendredi 16.

La rentrée des écoles de Marseille et dans tout le département est fixée au 2 octobre pour toutes les écoles primaires où ne sont installés ni des hôpitaux auxiliaires, ni des cantonnements militaires.

Les élèves des écoles qui ne sont pas disponibles seront acceptés dans les écoles les plus rapprochées dans la plus large mesure possible. Nous étudions le moyen d'organiser la rentrée dans celles où sont installés des cantonnements militaires peu importants, les directeurs sont priés de se concerter à ce sujet avec MM. les inspecteurs primaires. Si l'inspecteur militaire désire occuper certaines écoles où la rentrée aura été faite, les instituteurs devront veiller à ce que l'école soit évacuée la plus vite possible aussitôt que la réquisition militaire régulière leur aura été présentée.

La rentrée doit se faire aussi, à moins d'impossibilité matérielle absolue, dans les écoles primaires ou maternelles où le sous-populaire aura été établi, mais la cantine ne fonctionnera pas pour les élèves. Nous prions seulement les maîtres de veiller avec soin à ce que l'organisation de ces soupes populaires n'ait pas à souffrir de la réouverture. Nous leur demandons également de vouloir bien continuer à prêter leur concours à cette organisation dans la mesure où cela peut se concilier avec les exigences du service scolaire. Elles recevront, d'ailleurs, à ce sujet, des conseils de MM. les inspecteurs primaires.

Des instructions individuelles ont été adressées à ceux et à celles qui doivent exercer dans de nouvelles écoles. Nous comptons sur la bonne volonté et le dévouement de tous pour que le mieux possible le service scolaire dans les conditions particulières difficiles où se produit la rentrée.

AU LYCEE DE JEUNES FILLES

La rentrée des élèves du lycée de jeunes filles de Longchamp est fixée au samedi matin 3 octobre pour les classes secondaires et au lundi matin 5 octobre pour les classes enfantines et primaires.

Le lycée Longchamp étant transformé en ambulance, les classes secondaires seront faites au lycée de la rue Montgrand ; les classes enfantines et primaires seront organisées dans les locaux situés 100, boulevard Longchamp, et 1, boulevard Longchamp.

Mlle Porte, directrice du lycée, reçoit les inscriptions, 23, rue Thomas, tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi.

LES ECOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE

École pratique d'industrie de garçons. — La rentrée de cet établissement est fixée au lundi 5 octobre à 8 heures du matin. Sont seuls appelés les élèves des divisions nor-

Autour de Marseille

LA CIGAT.

On nous annonce la mort de M. Ernest Fillion, capitaine au 113^e territorial, à l'ambulance de M. Couin (Maroc). M. Fillion était marié et père de plusieurs enfants.

En réponse aux demandes de renseignements, l'autorité militaire informe que M. Fillion, lieutenant au 113^e régiment d'infanterie, et M. Bernachet Joseph, du 22^e de ligne, sont présentés être en bon état, quant à M. Couin, lieutenant-major, Joseph Napoléon, sergent, et Joseph Jander, soldat, tous trois du 55^e d'infanterie, on n'a pu fournir aucun renseignement officiel.

Croix-Rouge Française (Union des Femmes de France). — Les blessés devant arriver à la Caserne de la Cour de la République, les dames faisant partie de l'Union sont invitées à se trouver à la gare avec leurs insignes pour les recevoir.

FUVEAU.

Les membres des Prévoyants de l'Avenir sont informés que les cotisations seront perçues ce dimanche, à l'octobre, de 1 h. 30 à 2 h. 30 du soir, salle Rosa.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

A toutes les séances : LES FIANCES DE SEVILLE avec cours de taurin, de la RACHA, DU BILBAO, de la République ; le HOMARD, avec Suzanne Grandjean, chanteuse française ; le SIBIRIEN DU PARADIS, phonos, etc. AUCALITES à 2 h. 30. Soirée à 8 h. 30.

La Question des Loyers et des Déménagements

Plusieurs de nos lecteurs, qui ont suivi avec intérêt l'exposé de la question assez complexe des loyers et celle des déménagements, nous demandent de résumer, aujourd'hui, les obligations des locataires dans les divers décrets intervenus depuis le début de la guerre.

Pour donner satisfaction à nos lecteurs, nous ne croyons pas mieux faire que de rappeler le principe qui a inspiré les décrets successifs ayant paru à ce sujet.

1^o En ce qui concerne les loyers :

En règle générale, le délai de paiement pour les loyers a été prolongé de trois mois. Par conséquent le paiement des loyers, qui devrait être effectué au 29 septembre, a été reporté au 29 décembre.

2^o En ce qui concerne les congés :

En règle générale, les locataires qui, ayant reçu congé, étaient tenus de déménager à la Saint-Michel, ont été libérés de leur obligation d'aujourd'hui, et ont la faculté de demeurer dans leur logement jusqu'au 29 décembre prochain.

En somme, et en règle générale, aussi bien pour le paiement des loyers que pour les déménagements, la date en est reportée à trois mois plus tard, c'est-à-dire au 29 décembre.

En cas de contestation, en cas de situation spéciale paraissant être une exception à la règle générale, les tribunaux sont là pour statuer sur le différend.

Marseille et la Guerre

Arrivée de blessés français, otages et prisonniers allemands

Hier matin à la première heure est arrivé dans notre gare un train de 450 soldats blessés évacués de divers centres sanitaires de l'Est et du Nord. Ces blessés qui comprennent des soldats de toutes armes, n'avaient, pour la plupart, que des blessures sans grande gravité, blessures aux bras et aux jambes. Cent vingt-cinq d'entre eux ont été laissés à Marseille où ils ont été répartis dans les divers hôpitaux de la ville. Les autres ont été dirigés sur Sainte-Maxime et Antibes.

Par le train de l'après-midi, est également arrivé un convoi de 40 prisonniers allemands et otages. Les prisonniers, presque tous soldats d'infanterie, ont été pris aux environs de Verdun et en Lorraine ; les otages sont des fonctionnaires civils et militaires. Le plupart parlent couramment le français et, ainsi que tous, protestent de la pureté de leurs intentions. Otages et prisonniers ont été conduits sous bonne escorte par la voie souterraine, au fort Saint-Nicolas.

L'allocation journalière aux familles des mobilisés

Nous recevons de notre excellent confrère Jean Marestan, la lettre suivante que nous insérons avec un grand plaisir :

Monsieur le Directeur du Petit Provençal,

Il y a une vingtaine de jours paraissait, dans la presse marseillaise, une note affirmant qu'en vertu d'une circulaire ministérielle récente, les familles des mobilisés ne seraient plus autorisées à toucher l'allocation, au même titre que les familles de ceux qui, après avoir été appelés, ont été révoqués de leur service.

Or, je suis en mesure de vous certifier que cette circulaire n'est pas applicable aux familles des mobilisés, et que ceux qui ont été révoqués de leur service, et qui sont restés en France, ont toujours droit à l'allocation, au même titre que les familles de ceux qui, après avoir été appelés, ont été révoqués de leur service.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, que je suis en mesure de vous certifier que cette circulaire n'est pas applicable aux familles des mobilisés, et que ceux qui ont été révoqués de leur service, et qui sont restés en France, ont toujours droit à l'allocation, au même titre que les familles de ceux qui, après avoir été appelés, ont été révoqués de leur service.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, que je suis en mesure de vous certifier que cette circulaire n'est pas applicable aux familles des mobilisés, et que ceux qui ont été révoqués de leur service, et qui sont restés en France, ont toujours droit à l'allocation, au même titre que les familles de ceux qui, après avoir été appelés, ont été révoqués de leur service.

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, beau, puis couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marqué à 7 heures du matin 10 degrés 8 ; à 1 heure de l'après-midi, 20 degrés 3, et à 4 heures de l'après-midi, 21 degrés 5 ; à 8 heures du soir, 16 degrés 5. Le maximum de la journée a été de 21 degrés 5, le minimum de 10 degrés 8. Un vent faible de Nord, faible d'Ouest, puis modéré de N.-O. a régné toute la journée. Les merises, belles, les murettes, les groseilles, les cap sicils, à Alger ; peu agitée au cap Corse, aux Sanguinaires ; agitée à Pertuisseau.

Certificat d'études primaires supérieures.

La deuxième session de l'examen du certificat d'études primaires supérieures aura lieu le 19 octobre, à 7 h. 30 du matin, à l'école publique de garçons de la rue Puget, 23, à Marseille.

La Chambre de Commerce appelle de nouveau l'attention de ses ressortissants sur la publication des Brevets de Commerce.

Le Brevet de Commerce est un titre qui confère à son titulaire le droit de faire le commerce de l'extérieur qui fournit en ce moment d'intéressants renseignements sur les marchés étrangers où le commerce français a de grandes possibilités de développement pendant la durée de la guerre, se créer des débouchés ou s'approvisionner. Ainsi, les derniers numéros contiennent des indications très précises pour l'achat éventuel de produits tels que : céréales, légumes secs, farines, beurres et fromages, conserves de viandes, pommes de terre, en Grèce (figues sèches), en Italie (pommes de terre, riz, conserves de légumes).

Les commerçants désireux de recevoir ces indications, peuvent en demander communication à l'Office National du Commerce Extérieur, à Paris, 3, rue Feytaud.

Prytanée militaire.

Les familles des élèves du Prytanée militaire, sont informées que la rentrée des classes, qui devait avoir lieu le 20 septembre 1914, est reportée à une date qui sera ultérieurement fixée.

Cours de mécaniciens de la Chambre de Commerce.

Les familles dont les enfants ont été appelés au service militaire, sont informées que les cours de mécaniciens de la Chambre de Commerce reprendront le dimanche 4 octobre prochain, aux écoles des Chartreux, à Marseille. Les cours seront dirigés par M. Victor-Hugo et de la Joliette ayant été réquisitionnés pour toute la durée de la guerre.

Les inscriptions seront reçues le dimanche, de 8 à 11 heures du matin, et tous les jours de la semaine, de 8 à 9 h. 30 du soir, aux écoles publiques du grand chemin de Toulouse, 116, et du chemin des Chartreux, 54.

Les commerçants sont informés que le bureau des pèseries-jurés de commerce, 52, rue Mazaudon, est transféré au boulevard Maritime, 18. Téléphone provisoire, 27-11.

Electrocité.

Un accident qui pourrait avoir des suites graves s'est produit vendredi matin à l'usine à gaz. Le jeune Gaston Marie, 15 ans, élève, était à son poste de travail lorsque, à la suite d'un fait encore inexplicable, il tomba sur un fil portant un courant de 5.000 volts. Le pauvre garçon fut très sérieusement blessé. Il fut transporté à la main gauche. Le docteur Gorgier, immédiatement appelé, donna les premiers soins à Gaston Marie, mais son état présentait un caractère de gravité qui dut le faire admettre à la Conception.

Renversé par un véhicule.

Mme Marie Favonne, 61 ans, et sa fille, demeurant rue Crinca, passant rue de Rome, vendredi hier soir, vers 6 heures et demie. Ayant traversé la chaussée, les deux dames s'élevèrent, mais elles eurent tort. En effet, Mme Favonne ne put éviter une voiture de place conduite par le cocher Léon Santenac, au service de M. Fabre. Elle fut renversée, roulée sur les pavés et contusionnée assez grièvement. La transportée dans une pharmacie voisine où elle reçut les premiers soins, puis elle fut ramenée chez elle. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Grave chute.

Après avoir bu plus que de raison dans un bar du boulevard de la Méditerranée, le terrassier Pierre Trentant, 33 ans, jugea qu'il était temps de rentrer au logis. Il sortit de l'établissement, mais le grand air le surprit ; tout tourbillonna autour de lui, et ses jambes ne le supportant plus, il tomba lourdement sur le trottoir et alla rebondir sur la voie du tramway. Dans sa chute, Trentant se blessa à la tête assez grièvement et dut être ramené chez lui.

Accident.

Mlle Clotilde Burro, 17 ans, contumace, demeurant traversée des Chartres, 2, étant debout sur le trottoir de la rue Paradis lorsque passa un cheval. L'animal ayant eu peur se tourna vers la jeune fille et la bouscula si rudement qu'elle tomba. Après

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La Situation reste favorable

Nos troupes ont repoussé avec succès de violentes attaques

NOUS AVONS PROGRESSÉ SUR LES HAUTS DE MEUSE

Bordeaux, 28 Septembre.

Sont nommés au grade de général de brigade, à titre temporaire, pour la durée de la campagne, les colonels Bertiaux et de MacMahon Magenta.

Communiqué officiel

Bordeaux, 28 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

1. -- A notre aile gauche : Les renseignements sur la situation sont favorables.

2. -- Au centre : Nos troupes ont supporté avec succès de nouvelles et très violentes attaques. Nous avons légèrement progressé sur les Hauts de Meuse.

Dans la Wœvre, un brouillard a suspendu en fait les opérations.

3. -- A notre aile droite (Lorraine et Vosges) : Situation inchangée.

Les Japonais écrasent les Allemands

Tokio, 28 Septembre.

Les Japonais ont écrasé, dimanche, les Allemands à cinq milles de Kiao-Tschou.

Trois navires allemands ont canonné l'aile droite japonaise, jusqu'à ce que les aviateurs japonais fissent une diversion.

Des vêtements chauds pour nos soldats

Paris, 28 Septembre.

L'approche de la saison froide fait désirer que chaque homme soit pourvu, aussi rapidement que possible, de vêtements chauds, qui lui permettent de supporter les intempéries.

La Commission militaire poursuit, à cet effet, la constitution et la mise en distribution des approvisionnements nécessaires, mais, en outre, pour hâter le moment où chaque homme sera en possession de ses vêtements, et pour assurer une meilleure adaptation individuelle, le ministre a décidé, ainsi que cela a été fait et continue à être fait pour les chaussures, que les militaires nouvellement convoqués, aussi bien que ceux actuellement sous les drapeaux, ou ceux qui rejoignent leur corps après leur sortie d'un hôpital, pourront se munir personnellement des effets suivants : deux chemises de flanelle, deux caleçons de tricot, un jersey ou chandail, une ceinture de flanelle, deux paires de chaussettes de laine, une couverture de laine, une paire de gants de laine. Ils seront immédiatement remboursés dès leur arrivée au corps, aussitôt qu'ils auront présenté ces effets à la Commission instituée dans ce but.

Battu à Lemberg un général autrichien se suicide

Pétrograde, 28 Septembre.

Le correspondant du *Rousskoï Slovo* à Kieff apprend de bonne source que le général Kolozvary, commandant le XI^e corps d'armée autrichien, s'est suicidé, après avoir été battu à Lemberg. Le général Kolozvary était hongrois.

LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

La souscription aux Bons de la Défense nationale vient d'être ouverte chez tous les commerçants de la ville. Elle reçoit déjà le meilleur accueil. Il sera délivré des coupures d'un chiffre relativement modique, puisqu'il y a des Bons de 100 fr. ; d'autre part, la clientèle du Trésor aura à craindre un attentat ni frais ; il suffit de s'adresser à son percepteur ou à un bureau de poste. Le taux nominal est de 5 %, mais, payé par avance, l'intérêt effectif ressort à plus de 5 1/4 %.

Les Bons ont en outre un caractère d'urgence au regard des futurs emprunts. Ils sont délivrés au choix à 1 an, 6 mois ou même 3 d'échéance.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Toulon)

M. Camy et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances, des marques de sympathie que ont reçues à l'occasion du décès de M. CAMY Raphaël, âgé de 67 ans, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée le dimanche 4 octobre 1914, à 9 heures du matin, en l'église Saint-François-de-Salvo.

AVIS DE DECES

M^{lle} Raoul Pascal, née Duband ; M^{lle} Camille et Gabrielle Pascal ; M^{lle} veuve Pascal ; M^{lle} veuve Duband ; M^{lle} M^{lle} Octave Pascal (M^{lle} veuve) ; M^{lle} Jean Pascal (M^{lle} veuve) ; M^{lle} M^{lle} Georges Duband et leurs enfants ; M^{lle} Rose Duband ; M^{lle} Gaston et Denis Duband ; M^{lle} M^{lle} Xavier Taboret et leurs enfants ; M^{lle} veuve Philibert, ses enfants et ses petits-enfants ; M^{lle} M^{lle} Joachim Pascal et leurs enfants ; M^{lle} M^{lle} Camille Duband et leurs fils ; M^{lle} M^{lle} veuve Coulanges et ses enfants ; M^{lle} le baron Pierre de Bourgenet de la Trenoy, capitaine au 2^e régiment d'infanterie, et M^{lle} née Duband ; les familles Lombard, Joly, de Gimon, Granarolo, Maurice Suard, ingénieur en chef de Commerce ; M^{lle} Blanc, Rigault et Coulanges, ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Raoul PASCAL

Lieutenant au 6^e régiment de Hussards mort glorieusement au champ d'honneur à Scharitz (Meuse), à l'âge de 34 ans, leur oncle, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, petit-neveu, cousin et allié.

M^{lle} Edouard Miroglio et sa famille (de Verdun) les familles Miroglio (de Marseille, Lyon, Vais-et-Bains) ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Edouard MROGLIO, adjudant-chef au 1^{er} groupe cycliste tombé glorieusement pour la France à Bellot (Seine-et-Marne), le 8 septembre 1914, à l'âge de 37 ans. On ne reçoit personne.

Les familles Aurillon et André font part du décès de M. Jacques AURILLON, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 83 ans, victime d'un accident d'automobile. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 9 h. 30, à la Conception.

Un général allemand tué

Il avait dirigé les attaques contre Liège, Namur et Maubeuge

Rome, 28 Septembre.

La « Gazette del Popolo, de Turin, apprend de Berlin que le général Steinmetz, inspecteur de l'artillerie, qui a dirigé les attaques contre Liège, Namur et Maubeuge, a été tué dans une bataille. Son corps, placé sur l'infanterie d'un obusier de la 26^e batterie, a été transporté à Mayence.

La garde meurt...

Les pertes de la garde prussienne sont considérables

Bordeaux, 28 Septembre.

Il résulte des renseignements parvenus du front que les pertes subies par les corps d'armée allemands, et notamment par les corps de la garde, sont considérables.

D'après les déclarations des prisonniers allemands, les compagnies de la garde seraient réduites à une centaine d'hommes, et seraient commandées par des officiers nouvellement promus, tous les officiers en fonctions au début de la guerre ayant été tués ou blessés.

Un aviateur allemand décapité par un éclat d'obus

Paris, 28 Septembre.

Plusieurs journaux ont dit qu'un second taube survola Paris hier, dans l'après-midi. Le bruit court ce soir qu'un des deux avions allemands, qui sont venus hier jeter des bombes sur Paris, aurait été abattu à Montgeron, après avoir lancé un projectile sur un train de blessés militaires.

L'aviateur aurait été décapité par un éclat d'obus.

Les services auxiliaires et le service armé

Bordeaux, 28 Septembre.

Le Journal Officiel publiera demain un décret du ministre de la Guerre permettant de verser dans le service armé les hommes appartenant aux services auxiliaires dont l'aptitude physique se serait améliorée depuis l'époque où ils ont passé le conseil de révision.

Aux termes de ce décret, tous les hommes classés dans les services auxiliaires, et non incorporés, ou appartenant à la réserve de l'armée active, à l'armée territoriale ou à sa réserve, seront soumis à l'examen d'une

COURRIER MARITIME

NOUVELLES MARITIMES

La Compagnie des Messageries Maritimes nous avise que le *Gange*, qui doit partir pour l'Indo-Chine demain 29 septembre, lèvera l'ancre à dix heures du matin.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 21 navires, dont 20 vapeurs et 1 voilier. Signaux :

A l'arrivée : Le vapeur français *Sydney*, venant de Nice, avec 583 tonnes céréales et vin ; le

Nos Blessés

L'autorité militaire nous communique la liste officielle suivante des blessés actuellement en traitement dans les divers hôpitaux de notre ville :

Hôpital auxiliaire rue Saint-Sébastien

Artaud Fernand, soldat, 3^e d'infanterie. — Jantand Henri, caporal-fourrier, 4^e d'infanterie. — Chapuis Jean, soldat, 4^e d'infanterie. — Balit Albert, soldat, 4^e d'infanterie. — Milhau Paul, soldat, 4^e d'infanterie. — Genetia Eugène, soldat, 11^e d'infanterie. — Georges Fernand, soldat, 13^e d'infanterie. — Bernad François, soldat, 17^e d'infanterie. — Vieu Paul, soldat, 25^e d'infanterie. — Chabert Gustave, caporal, 25^e d'infanterie. — Prons Joachim, soldat, 34^e d'infanterie. — Tramon Charles, soldat, 37^e d'infanterie. — Rossi Ange, soldat, 37^e d'infanterie. — Guidicelli Dominique, soldat, 37^e d'infanterie. — Novey Gabriel, brigadier, 1^{er} d'artillerie. — Lhuissier Jean, soldat, 1^{er} d'artillerie. — Long Georges, soldat, 4^e d'artillerie. — Guin Martial, soldat, 7^e génie. — Mounie Auguste, soldat, 2^e colonial. — Sourellet Charles, soldat, 2^e colonial. — Bernardini Jérôme, soldat, 3^e colonial.

Hôpital auxiliaire Saint-Joseph

(avenue de la Capelle, 145)

Melique Raymond, 4^e d'infanterie. — Nicoulet Camille, 5^e d'infanterie. — Gély Maurice, 5^e d'infanterie. — Delafont Paul, 11^e d'infanterie. — Angelini Marcel, 11^e d'infanterie. — Paggio Louis, 11^e d'infanterie. — Bini Jean, 11^e d'infanterie. — Reijnders Henri, 11^e d'infanterie. — Jochu Aristide, 11^e d'infanterie. — Macher Albert, 11^e d'infanterie. — Bodin Camille, 11^e d'infanterie. — Lellèvre Jean-Baptiste, 13^e d'infanterie. — Ayma Gaston, 14^e d'infanterie. — Thomas Georges, 15^e d'infanterie. — Paul, 15^e d'infanterie. — Schrobiltgen Paul, 15^e d'infanterie. — Card Antoine, 17^e d'infanterie. — Xavier Jean, 17^e d'infanterie. — Favis Alfred, 30^e d'infanterie. — Rochas Louis, 31^e d'infanterie. — Grangier Louis, 31^e d'infanterie. — Lafare Albert, 34^e d'infanterie. — Chayot Albert, 34^e d'infanterie. — Mandolani Jules, 37^e d'infanterie. — Battisti Antoine, 37^e d'infanterie. — Chabal Pierre, 3^e colonial. — Claparède Léonce, 4^e chasseurs. — Blano Auguste, 4^e chasseurs. — Brousse René, 4^e chasseurs. — Pradelle Emile, 3^e d'artillerie.

Hôpital auxiliaire Saint-Jean-de-Dieu

(Saint-Barthélemy)

Asselin Pierre, 4^e d'infanterie. — Lozanne Louis, 4^e d'infanterie. — Bousset Narcisse, 5^e d'infanterie. — Tardieu Marcel, 5^e d'infanterie. — Dondoff Charles, caporal, 5^e d'infanterie. — Capy-Eugène, sergent, 5^e d'infanterie. — Guichard Edmond, 11^e d'infanterie. — Mary Maurice, 11^e d'infanterie. — Serreau Emile, 11^e d'infanterie. — Dumontier Emile, 11^e d'infanterie. — Zondac Oscar, soldat, 10^e d'infanterie. — Joseph Maurice, 10^e d'infanterie. — Brouhin Fernand, caporal, 10^e d'infanterie. — Carton Eugène, sergent, 10^e d'infanterie. — Beuveron Alfred, 30^e d'infanterie. — Genty Julien, 30^e d'infanterie. — Chailion Charles, 31^e d'infanterie. — Dufour Louis, caporal, 31^e d'infanterie. — Moreau Marcel, 34^e d'infanterie. — Nantery Joseph, 36^e d'infanterie. — Aubert Raymond, 37^e d'infanterie. — Née Jean, trompette, 3^e d'artillerie. — Babin Daniel, 3^e d'artillerie. — Allongue Joseph, 1^{er} d'artillerie. — Gaudin Henri, brigadier, 1^{er} d'artillerie. — Albert Albert, 4^e d'artillerie. — Beaudry Jean, trompette, 3^e d'artillerie. — Christian François, 2^e chasseurs. — Gardie Louis, sapeur, 7^e génie. — Bonnet Joseph, 4^e colonial.

Hôpital auxiliaire rue Walfran-Puget

Plano Marius, 5^e d'infanterie. — Hobeaux Aristide, 15^e d'infanterie. — Bouche Gustave, 17^e d'infanterie. — Menu Fernand, 16^e d'infanterie.

fanterie. — Lasserre François, 22^e d'infanterie. — Morie Auguste, 22^e d'infanterie. — Bumeau Jean, 25^e d'infanterie. — Buisson Jacques, 25^e d'infanterie. — Fontaine Jules, 25^e d'infanterie. — Putout Antoine, 25^e d'infanterie. — Gaubert Vincent, 25^e d'infanterie. — Blay Claude, 33^e d'infanterie. — Jean-Baptiste, 35^e d'infanterie. — Corbelli Armand, 4^e chasseurs. — Prenod Noël, 3^e colonial. — Ollagnier Jean-Baptiste, lieutenant, 3^e colonial.

Hôpital auxiliaire boulevard des Dames

(Maison du Marin)

Brieuque Jules, 3^e d'infanterie. — Joachim Germain, 4^e d'infanterie. — Bruc Henri, 4^e d'infanterie. — Lavoinne Gaston, 5^e d'infanterie. — Hugues René, caporal, 7^e d'infanterie. — Ronsin Désiré, 10^e d'infanterie. — Sérignat Félix, 11^e d'infanterie. — Antobrandi Joseph, sergent, 13^e d'infanterie. — Lombard Eugène, caporal, 14^e d'infanterie. — Prosper Hyacinthe, 14^e d'infanterie. — Appelle Charles, sergent, 15^e d'infanterie. — Comte Lucien, 16^e d'infanterie. — Lefèvre Georges, 16^e d'infanterie. — Dujardin Adolphe, soldat, 27^e d'infanterie. — Laperdier Marcel, 15^e d'infanterie. — Le Roy Fernand, 16^e d'infanterie. — Essoni François, 17^e d'infanterie. — Mariani Joseph, 17^e d'infanterie. — Lhuissier Jean, 25^e d'infanterie. — Duha Léon, 30^e d'infanterie. — Frumen Bernard, 31^e d'infanterie. — Rivals Augustin, 32^e d'infanterie. — Frashères Joseph, 34^e d'infanterie. — Nicolas Martin, 41^e d'infanterie. — Dubois Jules, 34^e d'infanterie. — Mautier Marius, 34^e d'infanterie. — Casabianca César, 37^e d'infanterie. — Cecaldi André, 37^e d'infanterie. — Bigonet Marius, 2^e chasseurs. — Baile Rodolphe, 2^e chasseurs.

La Rougrière, Sanatorium docteur Jourdan

(Saint-Marcel)

Keraval Georges, sergent-fourrier, 31^e d'infanterie. — Revaux R., sergent, 4^e d'infanterie. — Roux P., sergent, 6^e d'infanterie. — Herlinier, sergent, 11^e d'infanterie. — Blaye, sous-lieutenant, 11^e d'infanterie. — Romani, sergent, 17^e d'infanterie. — Fournet, lieutenant, 17^e d'infanterie. — Cristiani, lieutenant, 17^e d'infanterie. — Sari François, sergent-fourrier, 17^e d'infanterie. — Orsini Xavier, sergent, 17^e d'infanterie. — Nicolas, lieutenant, 25^e d'infanterie. — Lambert, sergent, 31^e d'infanterie. — Mosquet, médecin-major, 33^e d'infanterie. — Bérard Charles, sous-lieutenant, 35^e d'infanterie. — Gillet, état-major, sous-lieutenant, 50^e d'artillerie. — Baudre, (31^e d'infanterie), 2^e dragons.

Hôpital auxiliaire rue Thomas

Deilles Camille, soldat, 9^e infanterie. — Sarlat Antoine, soldat, 9^e infanterie. — Pecharrier Jean, soldat, 9^e infanterie. — Milard Lucien, caporal, 21^e infanterie. — Pomperlé Jean, soldat, 5^e infanterie. — Lamardelle Eugène, soldat, 6^e infanterie. — Marin Jules, soldat, 6^e infanterie. — Coust Henri, soldat, 6^e infanterie. — Veysseire Jean, sergent, 6^e infanterie. — Lebeau Jules, soldat, 6^e infanterie. — Guichoua Joseph, soldat, 6^e infanterie. — Samazeau Ernest, soldat, 6^e infanterie. — Andraud Césaire, soldat, 6^e infanterie. — Thibault André, soldat, 6^e infanterie. — Venlez Charles, tambour, 7^e infanterie. — Lavy Henri, soldat, 7^e infanterie. — Petit Gabriel, soldat, 7^e infanterie. — Flayol Louis, soldat, 7^e infanterie. — Roger Elie, tambour, 7^e infanterie. — Buisine François, soldat, 7^e infanterie. — Papiu Gustave, soldat, 7^e infanterie. — Robin Pierre, caporal, 7^e infanterie. — Durier Constant, soldat, 9^e infanterie. — Bailly Jean-Baptiste, soldat, 9^e infanterie. — Samazeau Fernand, caporal, 9^e infanterie. — Joubert François, soldat, 9^e infanterie. — Chaunet Jean, soldat, 9^e infanterie. — Boris François, adjudant, 10^e infanterie. — Curmeil Jean, soldat, 10^e infanterie. — Cathelineau Edmond, sergent, 10^e infanterie. — Clisson Albert, soldat, 10^e infanterie. — Morelle Léon, soldat, 10^e infanterie. — Moreau Théodore, soldat, 11^e infanterie. — Cayllaud André, soldat, 11^e infanterie. — Roy Jean, soldat, 11^e infanterie. — Sabourin Maximin, soldat, 12^e infanterie. — Gaucher Césaire, soldat, 12^e infanterie. — Arnaud Victor, caporal, 12^e infanterie. — Mazemond Jean, soldat, 12^e infanterie.

Hôpital auxiliaire rue des Princes

Thirel Alfred, soldat, 5^e infanterie. — Demary Alexandre, soldat, 13^e infanterie. — Gaillard Fernand, soldat, 13^e infanterie. — Caronnet André, soldat, 13^e infanterie. — Boissier Lucien, soldat, 24^e infanterie. — Chabidou Jules, soldat, 24^e infanterie. — Bouillou Fernand, soldat, 27^e infanterie. — David Isidore, soldat, 60^e artillerie. — Césari César, soldat, 43^e colonial.

Hôpital complémentaire rue de la Louvière

Serrès Auguste, soldat, 5^e infanterie. — Couderc René, sergent, 14^e infanterie. — Valade Jules, soldat, 14^e infanterie. — Boissier Antoine, soldat, 14^e infanterie. — Lambert Emile, soldat, 16^e infanterie. — Dadoune Henri, soldat, 34^e infanterie. — Ferrandini Jean-Baptiste, soldat, 34^e infanterie. — Jacques, soldat, 37^e infanterie. — Baroli Vincent, soldat, 37^e infanterie. — Rampal Marius, caporal, 4^e colonial. — Ferrarini Antoine, soldat, colonial. — Richard Emile, adjudant-chef, 2^e zouaves.

Hôpital auxiliaire Lycée de garçons

Leport Louis, soldat, 2^e infanterie. — Mauvrand Georges, soldat, 3^e infanterie. — Rouquet Emile, sergent, 7^e infanterie. — Boisson Jules, soldat, 9^e infanterie. — Pascal Germain, soldat, 9^e infanterie. — Delage Léon, soldat, 9^e infanterie. — Denis Jean, caporal, 17^e infanterie. — Florentin Ernest, soldat, 17^e infanterie. — Ange Louis, soldat, 17^e infanterie. — Chapelou Pierre, soldat, 17^e infanterie. — Poullier Raymond, soldat, 21^e infanterie. — Lacroix Eugène, soldat, 21^e infanterie. — Rochette Clovis, soldat, 21^e infanterie. — Rouger Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Bonnet Henri, caporal, 50^e infanterie. — Barradat Pierre, sergent, 50^e infanterie. — Méthou Jean, soldat, 50^e infanterie. — Périer Eugène, soldat, 54^e infanterie. — Pagnoux Marcel, soldat, 54^e infanterie. — Puygauthier Jean, soldat, 50^e infanterie. — Rastourel Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Moreau Jean, soldat, 50^e infanterie. — Royère Louis, sergent, 61^e infanterie.

da, 12^e infanterie. — Poitiers Charles, soldat, 12^e infanterie. — Bourges Étienne, soldat, 12^e infanterie. — Bénéville Léon, soldat, 12^e infanterie. — Bernerx Charles, soldat, 12^e infanterie. — Debayse Joseph, soldat, 12^e infanterie. — Louette Raoul, caporal, 12^e infanterie. — Bousquet Germain, soldat, 12^e infanterie. — Vinader François, soldat, 12^e infanterie. — Dupuy Adrien, soldat, 12^e infanterie. — Estregul Fernand, soldat, 12^e infanterie. — Maréchal Jean, soldat, 12^e infanterie. — Frachet Léonard, soldat, 12^e infanterie. — Decoux François, soldat, 12^e infanterie. — Lacoste Gustave, soldat, 12^e infanterie. — Andraud Joseph, soldat, 13^e infanterie. — Penry Alexandre, soldat, 13^e infanterie. — Lemaitre Paul, soldat, 13^e infanterie. — Louis Eugène, soldat, 14^e infanterie. — Thouvenot Paul, soldat, 14^e infanterie. — Ronsin Désiré, 10^e d'infanterie. — Bonry César, soldat, 14^e infanterie. — Bourg Emile, soldat, 14^e infanterie. — Chauvin Jean-Baptiste, soldat, 15^e infanterie. — Gérard Claude, soldat, 15^e infanterie. — Baudin François, caporal, 20^e infanterie. — Rabet Eugène, soldat, 24^e infanterie. — Muerou René, soldat, 27^e infanterie. — Person François, soldat, 27^e infanterie. — Manquet André, 11^e d'infanterie. — Soriano Jean, soldat, 11^e d'infanterie. — Nicolas Yves, soldat, 11^e d'infanterie. — Petitcolas Jean, soldat, 11^e d'infanterie. — Nardin Joseph, soldat, 11^e d'infanterie. — Carraux Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Godot Roger, soldat, 12^e infanterie. — Pignot Roger, soldat, 12^e infanterie. — Cuvysse Bertrand, soldat, 12^e infanterie. — Briandot Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Briausoulet Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Saint-Amant Jean, soldat, 12^e infanterie. — Blaise Jean, soldat, 13^e infanterie. — Tétard André, 14^e infanterie. — Maitre Henri, soldat, 14^e infanterie. — Gossu Gabriel, soldat, 15^e infanterie. — Charpentier Henri, soldat, 15^e infanterie. — Després Georges, soldat, 15^e infanterie. — Plet Jean-Baptiste, soldat, 15^e infanterie. — Chopineau Louis, soldat, 15^e infanterie. — Legler Georges, soldat, 15^e infanterie. — Dougain André, soldat, 16^e infanterie. — Blain Jean, soldat, 20^e infanterie. — Plangruez Edouard, sergent-fourrier, 20^e infanterie. — Alda Paul, soldat, 21^e infanterie. — Chailley Georges, soldat, 27^e infanterie. — Gressard Pior, soldat, 25^e infanterie. — Rolland Auguste, soldat, 29^e infanterie. — Chêne Louis, soldat, 35^e infanterie. — Ouly Louis, soldat, 27^e infanterie. — Salette Alain, soldat, 27^e infanterie. — Souquet Georges, soldat, 28^e infanterie. — Dancourt capitaine, 28^e infanterie. — Leroy Albert, soldat, 32^e infanterie. — Mosseau Paul, soldat, 34^e infanterie. — Angora Léonard, soldat, 34^e infanterie. — Goussard Alexandre, soldat, 34^e infanterie. — Geston Henri, soldat, 16^e infanterie. — Bedouard François, soldat, 5^e chasseurs. — Schud Albert, soldat, 27^e chasseurs. — Barberot Louis, soldat, 27^e chasseurs. — Nachin Joseph, caporal, 21^e chasseurs. — Marchand René, soldat, 21^e chasseurs. — De Lavault Auguste, soldat, 21^e chasseurs. — Lombard Charles, caporal, 21^e chasseurs. — Papis Marin, soldat, 21^e chasseurs. — Papis Maurice, soldat, 21^e chasseurs. — Villevau Auguste, soldat, 21^e artillerie. — Lacotte Pierre, sergent, 21^e artillerie. — Arny Louis, soldat, 50^e artillerie. — Mathieu Raoul, soldat, 47^e artillerie. — Pinsard Jules, soldat, 50^e artillerie. — Ledof Pierre, soldat, colonial. — Curmeil Jean, soldat, 24^e colonial. — Mithamed ben Atiel, soldat, 1^{er} tirailleurs. — Limonier Paul, soldat, brancardier. — Laurent Alexis, soldat, 6^e génie. — Aufrès Joseph, 6^e génie. — Maitre Henri, caporal, 9^e génie. — Houdot Charles, soldat, 3^e train. — Hascot Mathieu, soldat, 1^{er} section ouvriers. — Bourjeat Emile, soldat-infirmier, 15^e section.

Hôpital auxiliaire rue des Princes

Thirel Alfred, soldat, 5^e infanterie. — Demary Alexandre, soldat, 13^e infanterie. — Gaillard Fernand, soldat, 13^e infanterie. — Caronnet André, soldat, 13^e infanterie. — Boissier Lucien, soldat, 24^e infanterie. — Chabidou Jules, soldat, 24^e infanterie. — Bouillou Fernand, soldat, 27^e infanterie. — David Isidore, soldat, 60^e artillerie. — Césari César, soldat, 43^e colonial.

Hôpital complémentaire rue de la Louvière

Serrès Auguste, soldat, 5^e infanterie. — Couderc René, sergent, 14^e infanterie. — Valade Jules, soldat, 14^e infanterie. — Boissier Antoine, soldat, 14^e infanterie. — Lambert Emile, soldat, 16^e infanterie. — Dadoune Henri, soldat, 34^e infanterie. — Ferrandini Jean-Baptiste, soldat, 34^e infanterie. — Jacques, soldat, 37^e infanterie. — Baroli Vincent, soldat, 37^e infanterie. — Rampal Marius, caporal, 4^e colonial. — Ferrarini Antoine, soldat, colonial. — Richard Emile, adjudant-chef, 2^e zouaves.

Hôpital auxiliaire Lycée de garçons

Leport Louis, soldat, 2^e infanterie. — Mauvrand Georges, soldat, 3^e infanterie. — Rouquet Emile, sergent, 7^e infanterie. — Boisson Jules, soldat, 9^e infanterie. — Pascal Germain, soldat, 9^e infanterie. — Delage Léon, soldat, 9^e infanterie. — Denis Jean, caporal, 17^e infanterie. — Florentin Ernest, soldat, 17^e infanterie. — Ange Louis, soldat, 17^e infanterie. — Chapelou Pierre, soldat, 17^e infanterie. — Poullier Raymond, soldat, 21^e infanterie. — Lacroix Eugène, soldat, 21^e infanterie. — Rochette Clovis, soldat, 21^e infanterie. — Rouger Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Bonnet Henri, caporal, 50^e infanterie. — Barradat Pierre, sergent, 50^e infanterie. — Méthou Jean, soldat, 50^e infanterie. — Périer Eugène, soldat, 54^e infanterie. — Pagnoux Marcel, soldat, 54^e infanterie. — Puygauthier Jean, soldat, 50^e infanterie. — Rastourel Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Moreau Jean, soldat, 50^e infanterie. — Royère Louis, sergent, 61^e infanterie.

rie. — Faure Ferdinand, soldat, 6^e infanterie. — Pelle Georges, sergent, 6^e infanterie. — Mechineau Paul, soldat, 6^e infanterie. — Chaussebourg Louis, soldat, 6^e infanterie. — Pöchebrin Marcel, caporal, 6^e infanterie. — Delaye Henri, soldat, 7^e infanterie. — Hugue Désiré, soldat, 7^e infanterie. — Lanoy Hubert, soldat, 7^e infanterie. — Damis René, soldat, 7^e infanterie. — Placet Louis, soldat, 7^e infanterie. — Ragre Emile, soldat, 8^e infanterie. — Cotange Samuel, soldat, 9^e infanterie. — Canteroni, soldat, 9^e infanterie. — Beau Charles, soldat, 9^e infanterie. — Dasne René, soldat, 9^e infanterie. — Borde Amiole, soldat, 10^e infanterie. — Delgry Charles, soldat, 10^e infanterie. — Raymond Léon, soldat, 10^e infanterie. — Chateaux Henri, soldat, 10^e infanterie. — Poirier René, soldat, 10^e infanterie. — Destiguel Henri, soldat, 10^e infanterie. — Colclauda Pierre, soldat, 10^e infanterie. — Teissere Raymond, soldat, 11^e infanterie. — Lieutier Edouard, sous-lieutenant, 11^e infanterie. — Drauli Jules, soldat, 11^e infanterie. — Cottant Henri, soldat, 11^e infanterie. — Agnereau Eugène, soldat, 11^e infanterie. — Gagner Auguste, caporal, 11^e infanterie. — Poudret Louis, soldat, 11^e infanterie. — Hillareau Jules, soldat, 11^e infanterie. — Soriano Jean, soldat, 11^e infanterie. — Nicolas Yves, soldat, 11^e d'infanterie. — Petitcolas Jean, soldat, 11^e d'infanterie. — Nardin Joseph, soldat, 11^e d'infanterie. — Carraux Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Pignot Roger, soldat, 12^e infanterie. — Cuvysse Bertrand, soldat, 12^e infanterie. — Briandot Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Briausoulet Pierre, soldat, 12^e infanterie. — Saint-Amant Jean, soldat, 12^e infanterie. — Blaise Jean, soldat, 13^e infanterie. — Tétard André, 14^e infanterie. — Maitre Henri, soldat, 14^e infanterie. — Gossu Gabriel, soldat, 15^e infanterie. — Charpentier Henri, soldat, 15^e infanterie. — Després Georges, soldat, 15^e infanterie. — Plet Jean-Baptiste, soldat, 15^e infanterie. — Chopineau Louis, soldat, 15^e infanterie. — Legler Georges, soldat, 15^e infanterie. — Dougain André, soldat, 16^e infanterie. — Blain Jean, soldat, 20^e infanterie. — Plangruez Edouard, sergent-fourrier, 20^e infanterie. — Alda Paul, soldat, 21^e infanterie. — Chailley Georges, soldat, 27^e infanterie. — Gressard Pior, soldat, 25^e infanterie. — Rolland Auguste, soldat, 29^e infanterie. — Chêne Louis, soldat, 35^e infanterie. — Ouly Louis, soldat, 27^e infanterie. — Salette Alain, soldat, 27^e infanterie. — Souquet Georges, soldat, 28^e infanterie. — Dancourt capitaine, 28^e infanterie. — Leroy Albert, soldat, 32^e infanterie. — Mosseau Paul, soldat, 34^e infanterie. — Angora Léonard, soldat, 34^e infanterie. — Goussard Alexandre, soldat, 34^e infanterie. — Geston Henri, soldat, 16^e infanterie. — Bedouard François, soldat, 5^e chasseurs. — Schud Albert, soldat, 27^e chasseurs. — Barberot Louis, soldat, 27^e chasseurs. — Nachin Joseph, caporal, 21^e chasseurs. — Marchand René, soldat, 21^e chasseurs. — De Lavault Auguste, soldat, 21^e chasseurs. — Lombard Charles, caporal, 21^e chasseurs. — Papis Marin, soldat, 21^e chasseurs. — Papis Maurice, soldat, 21^e chasseurs. — Villevau Auguste, soldat, 21^e artillerie. — Lacotte Pierre, sergent, 21^e artillerie. — Arny Louis, soldat, 50^e artillerie. — Mathieu Raoul, soldat, 47^e artillerie. — Pinsard Jules, soldat, 50^e artillerie. — Ledof Pierre, soldat, colonial. — Curmeil Jean, soldat, 24^e colonial. — Mithamed ben Atiel, soldat, 1^{er} tirailleurs. — Limonier Paul, soldat, brancardier. — Laurent Alexis, soldat, 6^e génie. — Aufrès Joseph, 6^e génie. — Maitre Henri, caporal, 9^e génie. — Houdot Charles, soldat, 3^e train. — Hascot Mathieu, soldat, 1^{er} section ouvriers. — Bourjeat Emile, soldat-infirmier, 15^e section.

Hôpital complémentaire rue de la Louvière

Serrès Auguste, soldat, 5^e infanterie. — Couderc René, sergent, 14^e infanterie. — Valade Jules, soldat, 14^e infanterie. — Boissier Antoine, soldat, 14^e infanterie. — Lambert Emile, soldat, 16^e infanterie. — Dadoune Henri, soldat, 34^e infanterie. — Ferrandini Jean-Baptiste, soldat, 34^e infanterie. — Jacques, soldat, 37^e infanterie. — Baroli Vincent, soldat, 37^e infanterie. — Rampal Marius, caporal, 4^e colonial. — Ferrarini Antoine, soldat, colonial. — Richard Emile, adjudant-chef, 2^e zouaves.

Hôpital auxiliaire Lycée de garçons

Leport Louis, soldat, 2^e infanterie. — Mauvrand Georges, soldat, 3^e infanterie. — Rouquet Emile, sergent, 7^e infanterie. — Boisson Jules, soldat, 9^e infanterie. — Pascal Germain, soldat, 9^e infanterie. — Delage Léon, soldat, 9^e infanterie. — Denis Jean, caporal, 17^e infanterie. — Florentin Ernest, soldat, 17^e infanterie. — Ange Louis, soldat, 17^e infanterie. — Chapelou Pierre, soldat, 17^e infanterie. — Poullier Raymond, soldat, 21^e infanterie. — Lacroix Eugène, soldat, 21^e infanterie. — Rochette Clovis, soldat, 21^e infanterie. — Rouger Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Bonnet Henri, caporal, 50^e infanterie. — Barradat Pierre, sergent, 50^e infanterie. — Méthou Jean, soldat, 50^e infanterie. — Périer Eugène, soldat, 54^e infanterie. — Pagnoux Marcel, soldat, 54^e infanterie. — Puygauthier Jean, soldat, 50^e infanterie. — Rastourel Pierre, soldat, 50^e infanterie. — Moreau Jean, soldat, 50^e infanterie. — Royère Louis, sergent, 61^e infanterie.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

4^e Canton. — Dans sa dernière assemblée générale, le Comité de Secours a décidé de constituer les comités de secours à distribuer. Trois services distincts sont prêts à fonctionner. N'ayant eu l'occasion de mettre sur pied une œuvre pratique et surtout durable, ses membres se sont exclusivement employés d'abord à créer au Comité des ressources, sur lesquelles son œuvre d'assistance et de solidarité devait se fonder.

Sans avoir, jusqu'ici, fait circuler une seule liste de souscription, un fonds de départ est constitué qui lui permettra de faire fonctionner une distribution de lait pour les petits bébés de ceux qui combattent l'ennemi. La moindre protection qu'on accorde à l'enfance est une féconde semence pour l'avenir. Préparons-le à un service d'alimentation pour les familles des mobilisés. L'allocation reçue par elles ne peut suffire au salaire de celui qui se bat. La famille qui a perdu son soutien souffre moralement et physiquement. Cette famille doit devenir la nôtre. Adions la à un service destiné à améliorer l'ordinaire des quatre bureaux municipaux d'œuvre de solidarité entreprise par le Comité et étend à tous le vent faire davantage. C'est pourquoi il faut appeler à la bourse des industriels, commerçants, propriétaires, gens avertis du 4^e Canton.

Chacun qui le peut aura à cœur de relever la famille abattue par la détresse morale et la misère. Chacun tiendra à voir se prolonger l'existence de nos enfants, de nos petits frères qui souffrent déjà des tares de notre humanité. Chacun voudra faire fonctionner le plus longtemps possible le service destiné à tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur bien-être pour le salut de la patrie. Il faut pénétrer dans chaque foyer. Il faut trouver pour l'indigent la nourriture